Union syndicale Solidaires

Le retour aux affaires de François Rebsamen ?

Après une éclipse de 16 mois, le maire de Dijon est donc revenu prendre son poste. Une garantie qu'après 2017, il serait encore aux affaires tant le risque est grand pour le gouvernement actuel d'être renvoyé à ses chères études suite aux prochaines élections présidentielles. Notons que fidèle à ses convictions, celui-ci aurait souhaité conserver son fauteuil ministériel tant il s'y plaisait fort bien même si ses compétences au ministère du travail étaient de l'avis unanime sujettes à caution.

Le monde des affaires plutôt que l'intérêt général

Mais si la maîtrise des dossiers du Ministère du travail n'aura peut être pas été son point fort, force est de reconnaître que son passage n'aura pas laissé indifférent le monde salarié. **Réforme au rabais de la formation professionnelle, de l'apprentissage ou encore de la pénibilité, bilan catastrophique de la négociation collective dans les branches, hausse de la précarité...** En fait François Rebsamen aura surtout mis un zèle particulier à (ne pas) défendre les droits des salarié-e-s de ce pays. On aurait pu naïvement attendre d'un gouvernement dit socialiste que les droits sociaux soient à minima préservés. Voire même que de nouveaux soient créés et que la démocratie progresse dans le milieu de l'entreprise.

Que nenni, conformément à la feuille de route patronale, la démocratie qui y est déjà bien faible le sera encore plus après son passage. **Avec la casse des instances représentatives du personnel, ce sera donc encore moins de défense des salariés pour toujours plus d'arbitraire patronal.** Sans parler des **chômeurs et chômeuses toujours plus contrôlés** comme si finalement ils étaient responsables de leur propre sort. Dans le même temps, le même conseillait à l'inspection du travail d'être « *compréhensive* » avec la délinquance patronale au motif sans doute de la sacro-sainte « *compétitivité* », cette tarte à la crème de toutes les régressions sociales. Sans que le chômage n'en soit pour autant affecté. Au contraire il se porte toujours très bien avec 200 000 chômeurs de plus pendant son mandat de ministre.

Union syndicale Solidaires 21

37, rue des grands champs
21000 DIJON

Tél : 03 80 38 17 33

site : www.solidaires21.org
@ : solidaires21@yahoo.fr

Dijon, le 28 septembre 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique

L'affairisme immobilier plutôt que l'écologie

De retour en son duché, François Rebsamen a affiché d'emblée ses ambitions et convictions écologiques. Alors qu'en décembre prochain, la France s'apprête à accueillir la conférence mondiale sur le changement climatique et les moyens indispensables pour limiter l'impact délétère des activités humaines sur l'environnement (COP 21), celui-ci accentue sa **politique d'urbanisation et d'expansion immobilière grignotant toujours plus les terres arables autour de l'agglomération dijonnaise**. 185 ha de bonnes terres vont ainsi être grignotées pour la nouvelle zone d'activités dijonnaise « Eco-parc ». De même l'expérience originale du jardin des Lentillères, axée sur la réappropriation écologique de terres urbaines redevenues maraîchères, est-elle fortement menacée par les bulldozers de la spéculation immobilière avec la complicité de la municipalité de Dijon…

Les banquiers d'affaires plutôt que le service public

Autre dossier sur lequel il est plus qu'attendu, la **dette municipale**. Vu que maire est désormais officiellement son principal mandat, nous espérons par conséquent que s'agissant des crédits toxiques inclus dans celle-ci, il trouvera enfin le temps de **se montrer transparent**. Sachant que près de la moitié de la dette dijonnaise est composée d'emprunts structurés dont les intérêts ne peuvent être raisonnablement anticipés, nous l'invitons par conséquent à se **confronter rapidement aux banques indélicates pour se voir appliquer des taux fixes bien** plus raisonnables, comme le taux légal à 0,04 %. Voire ne plus rembourser certains prêts illégitimes car directement liés au remboursement des prêts toxiques. Cela aura l'avantage d'éviter de rééditer la mésaventure du début 2015 où la hausse du franc suisse a grevé les comptes de la mairie de Dijon de **500 000 € supplémentaires** [(1)], partis garnir les comptes de banques spéculatives. **Au lieu de financer les services publics indispensables à nos concitoyens, sans compter la lutte contre le chômage, domaine qu'il est censé désormais maîtriser**.... Sans compter que cela soulagerait les citoyens contribuables.

En tant que responsable politique, François Rebsamen se doit quelque soit le niveau d'intervention de **satisfaire l'intérêt général. A commencer par celui de la majorité de la population, à savoir les salarié.e.s, chômeurs-ses, retraité.e.s, étudiant.e.s de ce pays.**

Au lieu de cela il a fait prioritairement le choix de **satisfaire l'intérêt particulier du patronat et des détenteurs de capitaux**. Son bilan n'est donc pas inexistant, **il est proprement catastrophique !** Si loin de l'étiquette social-iste dont il ose encore se prétendre, celle qui devrait lui faire emprunter la voie de la réduction du temps de travail, de la redistribution des richesses et de la transition écologique de l'économie.

Serait-ce que le courage de s'attaquer aux vrais problèmes lui manquerait ?

[(1)] Bien Public : http://www.bienpublic.com/edition-dijon-ville/2015/01/22/hausse-du-franc-suisse-un-petit-coup-sur-la-dette

Union syndicale Solidaires 21

37, rue des grands champs
21000 DIJON

Tél. 03 80 38 17 33

site : www.solidaires21.org
@ : solidaires21@yahoo.fr